

Manuel de l'utilisateur ODES Pro Raider 800



Préface

Nous vous remercions de la confiance témoignée par l'acquisition de votre S.S.V* ODES Pro Raider 800.

Pour votre plus grande satisfaction, votre véhicule a fait l'objet d'un développement poussé ainsi que de nombreux contrôles qualité systématiques tout au long de sa fabrication.

Cependant, afin de vous garantir, à l'usage du véhicule, une satisfaction et sécurité optimales, la prise de connaissance de ce manuel, ainsi que le respect des consignes énoncées sont impératifs. De même, ce manuel faisant partie intégrante du véhicule, il doit être porté à la connaissance de toute personne utilisatrice ou, transféré au nouveau propriétaire en cas de cession du véhicule .

Pour votre sécurité, ne jamais procéder ou ne faites jamais procéder d'aucune façon, à la modification de votre véhicule, cela pourrait en compromettre dangereusement la sécurité et la fiabilité. L'emploi de pièces dites « adaptables » est fortement déconseillé.

Pour votre sécurité, celle de votre passager éventuel et celle des autres usagers, toujours confier à un concessionnaire agréé, l'entretien de votre véhicule, selon le planning de maintenance indiqué dans le présent manuel.

Pour votre sécurité, celle de votre passager éventuel et celles des autres usagers, toujours veiller à respecter le code de la route en vigueur. Dans un but d'amélioration continue de ses produits, JPF Distribution et / ou le constructeur se réservent le droit de modifier sans préavis les caractéristiques techniques de ses produits sans toutefois que cela n'entraîne une quelconque obligation de modification des véhicules déjà commercialisés, commandés ou en cours de livraison.

Les illustrations, photographies et données de ce manuel concernent différents équipements du véhicule. A ce titre, certaines d'entre elles peuvent ne pas refléter exactement l'équipement présent sur votre véhicule et ne sauraient revêtir quelconque caractère contractuel.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce manuel, JPF Distribution ne saurait être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs typographiques.

* : S.S.V : Side By Side Vehicle : véhicule avec places côte à côte.



Table des matières

Garantie contractuelle / certificat de garantie	page 4-9
Notes importantes	page 10
Consignes de sécurité générales et particulières	page 11-12
Identification du véhicule	page 13
Description extérieure générale du véhicule	page 14
Description intérieure générale du véhicule	page 15
Équipement intérieur / fonctions / commandes (sommaire)	page 16
Fonctions / commandes (détails)	page 17-34
Inspection quotidienne ou périodique (information et sommaire)	page 35
Inspection quotidienne ou périodique (détails)	page 36-41
Démarrage et conduite	page 42-44
Rodage	page 45
Treuillage (caractéristiques et procédure d'utilisation)	page 46-49
Traction d'une remorque	page 50
Chargement benne	page 51
Outillage de bord	page 52
Procédure de lavage et stockage du véhicule	page 53
Procédure de contrôle et remplacement d'un fusible	page 54
Procédure de démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire	page 55
Table de maintenance du véhicule et validations des entretiens périodiques	page 56-60
Caractéristiques techniques du véhicule	page 61-62
Notes	page 63



Garantie contractuelle

Conditions de garantie

JPF Distribution garantit, sans limitation de kilométrage et à compter de la mise en circulation, les véhicules ODES pendant une durée de 2 ans sur les pièces détachées et pendant une durée d'un an sur la main d'œuvre relative au seul remplacement des pièces reconnues défectueuses.

La garantie couvre les défauts signalés au concessionnaire durant ce délai. Toute réparation effectuée au titre de la garantie contractuelle bénéficie elle-même, à compter de la date de réparation, d'une garantie de 6 mois.

1. Portée de la garantie :

- a) Correction de la défectuosité par réparation ou remplacement des pièces reconnues défectueuses, le choix de la réparation ou du remplacement appartenant à JPF Distribution.
- b) Transfert de propriété à des fins d'étude et d'analyse : Au bénéfice de JPF Distribution pour toute pièce remplacée au titre de la garantie.

2. Conditions d'application de la garantie :

Le véhicule doit avoir bénéficié, en temps voulu et chez un concessionnaire agréé par JPF Distribution, de toutes les vérifications et opérations de maintenance périodiques telles que figurant dans le présent manuel.

- a) Le véhicule ne doit avoir subi aucune modification technique non explicitement autorisée par JPF Distribution.
- b) Le véhicule ne doit avoir subi aucun montage de pièces non explicitement autorisées par JPF Distribution.
- c) Le véhicule doit être utilisé « en bon père de famille ».

3. Exclusion de la garantie :

- a) Les pièces dite « d'usure », notamment: bougies, ampoules d'éclairage et de signalisation, garnitures de freinage, d'embrayage, courroie de transmission, pièces d'usure de variateur (masses, joues mobiles, ressorts) câbles de commande, lubrifiants, fluide de freinage, pneumatiques, batterie de démarrage.
- b) Les frais de maintenance du véhicule conformément au carnet d'entretien et aux exigences du constructeur.
- c) La réparation d'avaries causées par une utilisation impropre du véhicule, une surcharge.
- d) Les frais consécutifs à l'immobilisation du véhicule pendant sa réparation (location de véhicule, assurance, frais de moyen de transport de substitution).
- e) Les dégâts consécutifs à des accidents, des incendies, des vols ou tentatives de vol, des émeutes.
- f) Les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels comme chutes de grêle, inondations, sève des arbres par exemple ou artificiels comme retombées atmosphériques, salage des routes, application de produits d'entretien non adaptés (Polish), utilisation de solvant ou de nettoyeur haute pression pour le nettoyage par exemple.

4. Cession du véhicule / maintien du bénéfice de la garantie

- a) Les propriétaires successifs du véhicule bénéficient du reliquat temps de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été intégralement remplies par chacun du ou des propriétaires successifs du véhicule.
- b) Toute exception aux présentes conditions de garantie ne sera réputée valable et acceptée, qu'après accord explicite et écrit de JPF Distribution.
- c) La garantie légale, garantissant l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu, s'applique.

Recommandations importantes

Respectez l'entretien de votre véhicule, il est le garant de sa longévité et de votre sécurité au volant.

Votre concessionnaire ODES est un professionnel qui saura vous apporter tous les conseils d'utilisation et effectuer la maintenance de votre véhicule dans les meilleures conditions



Certificat de garantie

ODES Pro Raider 800

IDENTIFICATION VEHICULE

Date de mise en circulation:

CACHET ET SIGNATURE DU
CONCESSIONNAIRE

Identité et coordonnées client

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal:

Localité:

Date de naissance:

Téléphone:

Adresse email:

@

Signature du client attestant de la bonne compréhension des explications fournies et de la prise de connaissance des conditions de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserves.

Conformément à la "loi Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit individuel d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez accéder à ces informations, et nous demander de les modifier, en vous adressant par mail à: JPF.Distribution.contact@pt.lu ou encore par courrier à : JPF Distribution Sàrl Route de Luxembourg L-5670 Altwies

Exemplaire rempli, signé et tamponné, à retourner par courrier, accompagné du formulaire de montage et d'inspection avant livraison, dans les 48 heures suivant la mise en circulation du véhicule, à JPF Distribution.

JPF Distribution Sàrl, Route de Luxembourg L-5670 Altwies Luxembourg



Certificat de garantie



ODES Pro Raider 800

IDENTIFICATION VEHICULE

Date de mise en circulation:

CACHET ET SIGNATURE DU
CONCESSIONNAIRE

Identité et coordonnées client

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal:

Localité:

Date de naissance:

Téléphone:

Adresse email:

@

Signature du client attestant de la bonne compréhension des explications fournies et de la prise de connaissance des conditions de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserves.

Conformément à la "loi Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit individuel d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez accéder à ces informations, et nous demander de les modifier, en vous adressant par mail à: JPF.Distribution.contact@pt.lu ou encore par courrier à : JPF Distribution Sàrl Route de Luxembourg L-5670 Altwies

Exemplaire à conserver par le distributeur



Certificat de garantie

ODES Pro Raider 800

IDENTIFICATION VEHICULE

Date de mise en circulation:

CACHET ET SIGNATURE DU
CONCESSIONNAIRE

Identité et coordonnées client

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal:

Localité:

Date de naissance:

Téléphone:

Adresse email:

@

Signature du client attestant de la bonne compréhension des explications fournies et de la prise de connaissance des conditions de garantie qu'il accepte en toute teneur et sans réserves.

Conformément à la "loi Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit individuel d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez accéder à ces informations, et nous demander de les modifier, en vous adressant par mail à: JPF.Distribution.contact@pt.lu ou encore par courrier à : JPF Distribution Sàrl Route de Luxembourg L-5670 Altwies

Exemplaire à conserver dans le manuel d'utilisation



Notes importantes

⚠ Indique des avertissements importants dont le non respect peut entraîner des dommages matériels ou corporels.

⊘ Indique des interdictions ou obligations formelles.

JPF

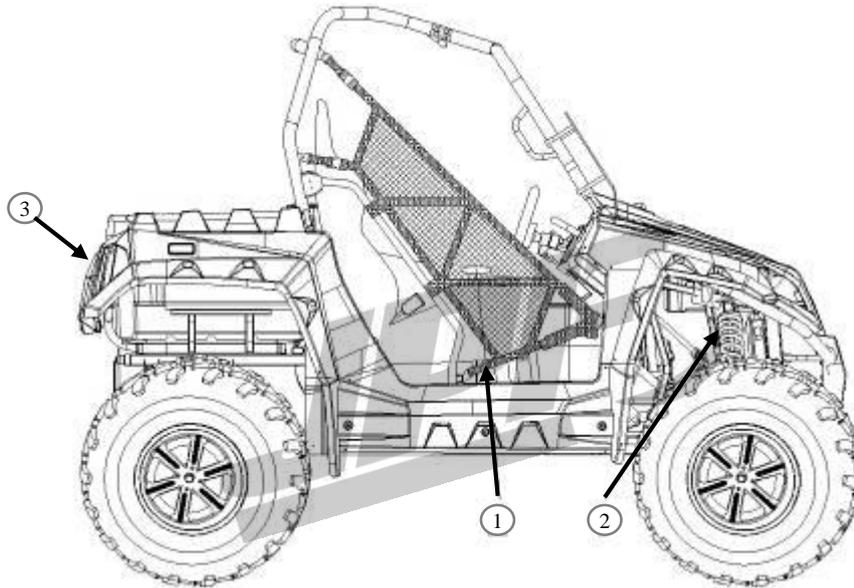


Consignes de sécurité générales

- ⊘ Ne jamais conduire sous l'emprise de drogues, médicaments ou alcool.
- ⊘ Ne jamais utiliser de téléphone portable en conduisant.
- ⊘ Ne jamais utiliser le véhicule sans avoir bouclé les filets de protection et ceintures de sécurité.
- ⊘ Ne jamais laisser un enfant seul sans surveillance dans un véhicule.
- ⊘ Ne jamais manœuvrer le levier d'inversion lorsque le véhicule est en mouvement.
- ⊘ Ne jamais procéder, en roulant, au réglage de la colonne de direction et / ou au bouclage de la ceinture de sécurité et/ou des filets de protection, toujours effectuer cette opération à l'arrêt.
- ⊘ Ne jamais procéder aux réglages des rétroviseurs en roulant, toujours effectuer cette opération à l'arrêt.
- ⊘ Ne jamais laisser tourner le moteur dans un endroit clos et/ou mal ventilé, risque d'intoxication par le monoxyde de carbone et de décès.
- ⚠ Toujours porter un équipement vestimentaire approprié : casque homologué, lunettes de protection, pantalon, bottes, gants (conducteur et passager éventuel).
- ⚠ Toujours procéder au bouclage des filets de protection et des ceintures de sécurité.
- ⚠ Toujours immobiliser le véhicule à l'aide du frein à main lorsque vous quittez le véhicule.
- ⚠ Toujours respecter le code de la route en vigueur et notamment au regard des conditions d'accès à la conduite, d'assurance et de voies autorisées à ce véhicule.
- ⚠ Toujours adapter votre allure aux conditions de roulage et à votre expérience.
- ⚠ Toujours garder les deux mains sur le volant pour une parfaite maîtrise du véhicule.

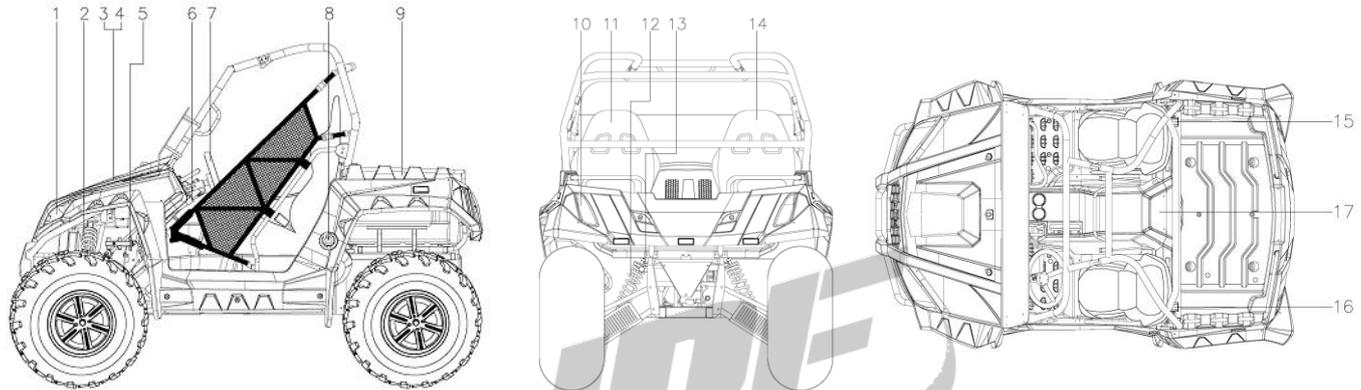


Identification du véhicule



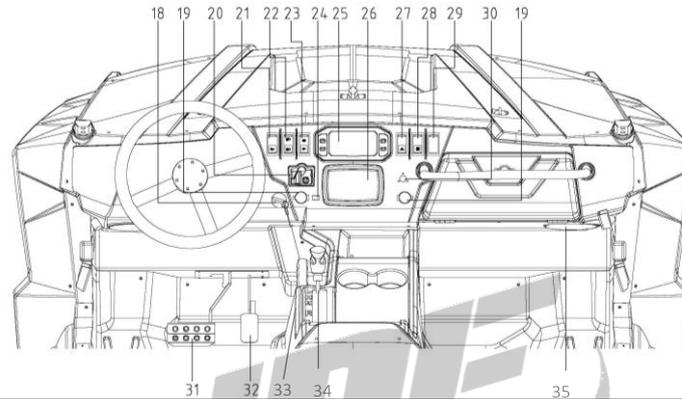
- 1: Emplacement du n° moteur, visible après dépose du capot moteur
- 2: Emplacement du n° de châssis, sur traverse de châssis derrière l'amortisseur avant côté droit
- 3: Emplacement de la plaque statuaire, sur traverse arrière de châssis sous passage de roue côté gauche

Description extérieure générale du véhicule



Rep.	Désignation	Rep.	Désignation
1	Feux avant	10	Feux AR
2	Amortisseurs AV	11	Siège conducteur
3-4	Emplacement batterie /fusibles	12	Amortisseurs AR
5	Réservoir fluide de freinage	13	Silencieux d'échappement
6	Levier de réglage du volant	14	Siège passager
7	Volant	15	Ceinture de sécurité passager
8	Bouchon de réservoir à carburant	16	Ceinture de sécurité conducteur
9	Benne	17	Capot moteur

Description intérieure générale du véhicule



Rep.	Désignation	Rep.	Désignation
18	Contacteur à clé	27	Interrupteur feux de détresse
19	Prises auxiliaires accessoires	28	Interrupteur contrôle de vitesse marche arrière
20	Interrupteur 2/4 roues motrices + blocage différentiel AV	29	Interrupteur rampe d'éclairage leds (suivant équipement)
21	Interrupteur avertisseur sonore	30	Prise télécommande treuil (suivant équipement)
22	Interrupteur feux de route / feux de croisement	31	Pédale de frein
23	Interrupteur indicateurs changement de direction	32	Pédale d'accélérateur
24	Prise USB	33	Levier de frein à main
25	Combiné d'instrumentation	34	Levier d'inverseur et de choix de gamme
26	Système audio	35	Haut-parleurs

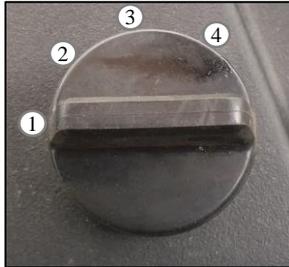
Équipement intérieur / fonctions / commandes (sommaire)

Contacteur à clé / verrouillage de la colonne de direction	page 17
Commutateurs	page 18
Fonction 2WD-4WD (2 roues motrices – 4 roues motrices) + blocage différentiel avant	page 19
Fonction « Override »	page 20
Combiné d'instrumentation (présentation générale)	page 21
Combiné d'instrumentation (détail)	page 22-24
Système audio	page 25-26
Prises accessoires	page 27
Commande d'accélérateur / frein principal / frein de parking	page 28-29
Levier de sélection de gamme	page 30
Réglage de la colonne de direction	page 31
Ceinture de sécurité	page 32
Filets de protection / barre de maintien passager	page 33
Boîte à gants	page 34



Équipement intérieur / fonctions / commande (détail)

Contacteur à clé / verrouillage de la colonne de direction



Position 1: Toutes les fonctions électriques du véhicule sont hors service. La clé peut être retirée du contacteur.

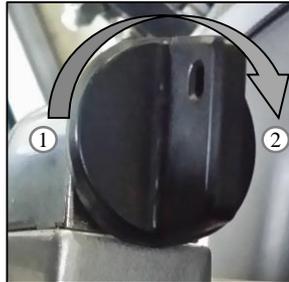
Position 2: fonctions accessoire (Autoradio, avertisseur, etc....) activées.

Position 3: Toutes les fonctions électriques du véhicule sont activées (accessoires) + mise sous pression du système d'injection du carburant.

Position 4: Enclenchement du démarreur pour lancement moteur. En cas d'échec après 5 secondes, respecter un délai d'attente de 10 secondes entre deux tentatives de démarrage.

⚠ L'enclenchement du démarreur n'est possible:

- Que levier d'inverseur sur le Neutre ou position Parking (voir p.30).
- Ou levier d'inverseur sur H/L/R mais frein de service appuyé (voir p.28).
- Et après un délai d'attente de 3 à 4 secondes après le passage sur position 3 pour permettre la mise en pression du circuit d'injection de carburant.



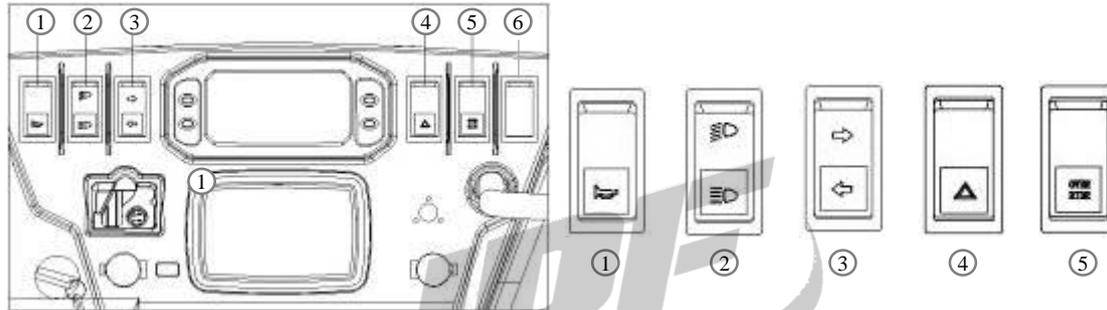
Votre véhicule est muni d'un dispositif de verrouillage de la colonne de direction. Ce dernier est situé sur le dessus de la colonne de direction, utiliser la clé de contact du véhicule pour sa mise en œuvre.

- Verrouillage de la colonne de direction: amener la clé en position 2 tout en effectuant une légère rotation alternative du volant jusqu'à engagement du verrouillage et rotation, dans le sens horaire, d'un demi-tour de la serrure.
- Déverrouillage de la colonne de direction: ramener la clé en position 1 tout en effectuant une légère rotation alternative du volant jusqu'à désengagement du verrouillage et rotation, dans le sens antihoraire, d'un demi-tour de la serrure.

⊘ S'assurer de l'enlèvement du verrouillage de la direction avant de commencer tout parcours.

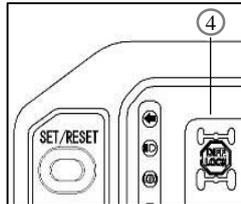
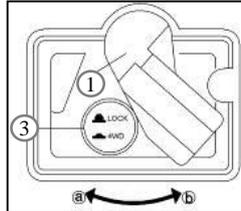
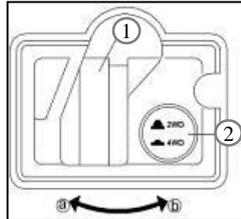
Équipement intérieur / fonctions / commande (détail)

Commutateurs



Rep.	Désignation
1	Commande avertisseur sonore : L'usage de l'avertisseur sonore est limité aux situations d'urgence
2	Allumage feux de route / de croisement, commutateur feux de route / feux de croisement
3	Commutateur indicateurs de direction (retour au neutre par action manuelle), un clignotement anormalement élevé est le signe d'une défaillance, procéder ou faire procéder sans délai à la vérification et correction de l'anomalie
4	Allumage feux de détresse
5	Interrupteur de contrôle de la vitesse en marche arrière (voir p.20)
6	Accessoire suivant équipement: Interrupteur d'allumage de la rampe additionnelle (utilisation hors voie publique)

Fonction 2/4 roues motrices et blocage de différentiel avant



FONCTION 4 ROUES MOTRICES

Interrupteur rep.2 en position relevée: 2 roues motrices (2WD roues motrices arrières)
Interrupteur rep.2 en position enfoncée: 4 roues motrices (4WD roues motrices avant et arrières) Signalisation au combiné d'instrumentation voir p.21.

FONCTION BLOCAGE DIFFERENTIEL AVANT

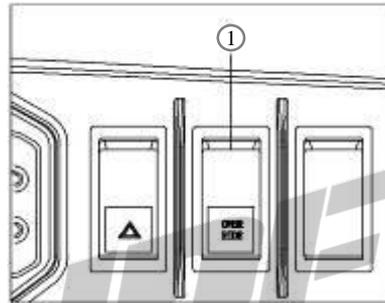
Lock: Après rotation du volet rep.1 en position « b » interrupteur rep.3 enfoncé: position 4 roues motrices et interrupteur rep.3 relevé différentiel avant bloqué. Le véhicule doit être à l'arrêt complet lors du passage du mode 2 roues motrices en 4 roues motrices et inversement. Signalisation au combiné d'instrumentation par « DIFF LOCK » voir p.21.

 Le véhicule doit être à l'arrêt lors du blocage du différentiel avant., vitesse maximale lors de l'utilisation en position 4 roues motrices, différentiel avant verrouillé: 16 km/h.

 Ces fonctions (4WD et DIFF LOCK ») ne doivent absolument pas être utilisées sur des surfaces adhérentes.

Risque de détériorations mécaniques importantes et/ou de modification importante du comportement du véhicule pouvant conduire à la perte de contrôle, un accident et des blessures graves et / ou au décès.

Fonction « Override »



 Pour des raisons de sécurité, votre véhicule est équipé d'une limitation de vitesse / régime moteur (environ 20 km/h ou 4000 t/min) en marche arrière.

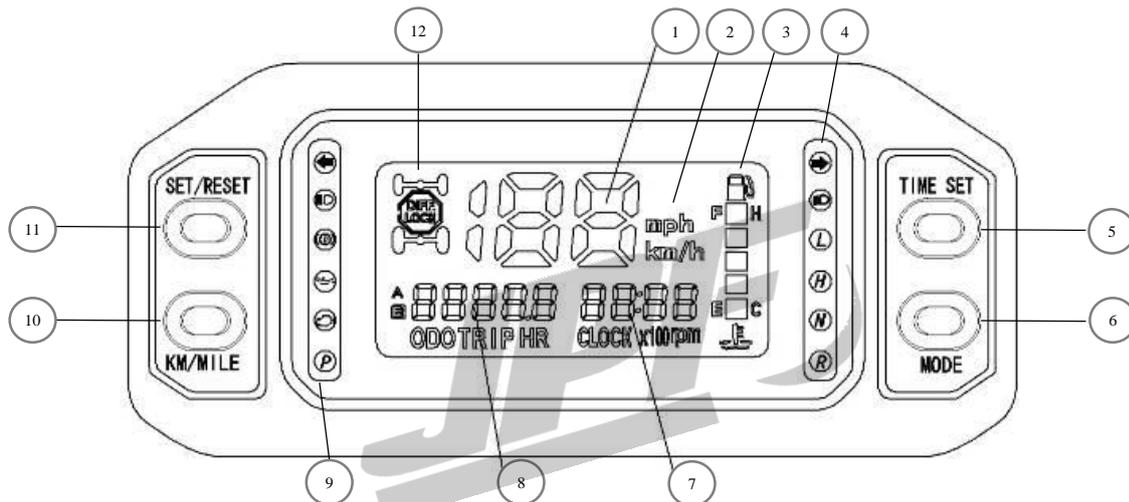
Dans certaines configurations, il peut être nécessaire d'obtenir le rendement maximal:

- Désactivation de la fonction: En marche arrière, appui continu sur l'interrupteur.

La fonction de limitation redevient active au lâcher du bouton.

Équipement intérieur / fonctions / commande (détail)

Combiné d'instrumentation (présentation générale)

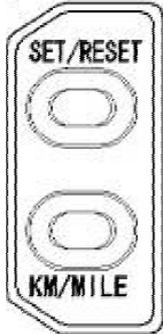


Rep.	Désignation	Rep.	Désignation
1	Tachymètre (en km/h ou miles par heure)	7	Affichage alternatif de l'heure ou du régime moteur (x 100 RPM)
2	Indication de l'unité de vitesse sélectionnée	8	Affichage de la distance parcourue ou du temps de fonctionnement
3	Jauge alternative carburant ou température liquide de refroidissement	9	Symboles: Position parking, voyant moteur, témoin de pression d'huile, frein de stationnement, témoin de feux de route, témoin clignotant gauche
4	Symboles: Témoin clignotant droit / Suivant équipement voyant de direction assistée ou Feux de croisement / Position de gamme	10	Choix de l'unité de distance parcourue (km ou miles)
5	Bouton de réglage de l'horloge	11	Bouton de remise à zéro des totalisateurs / ajustement de l'heure
6	Bouton de sélection de mode	12	Affichage du mode de propulsion sélectionné: 2 ou 4 roues motrices, blocage de différentiel avant



Équipement intérieur / fonctions / commande (détail)

Combiné d'instrumentation (détail)



Bouton « TIME SET »:

Permet lors de l'affichage de la distance sur ODO, le réglage de l'heure et des minutes: presser le bouton « **TIME SET** » puis ajuster les heures et les minutes à l'aide des boutons **SET / RESET** et **MODE**.

Bouton « MODE »:

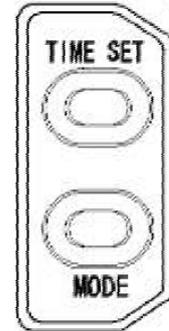
Sélection du mode d'affichage de la distance parcourue ou du temps de fonctionnement écoulé: des appuis successif permettent de passer de la fonction « ODO » correspondant au kilométrage global du véhicule à la fonction **TRIP A** ou **TRIP B** correspondant au kilométrage partiel (depuis la dernière remise à zéro voir bouton « **SET / RESET** ») ou encore à la fonction **HR A** ou **HR B** correspondant au temps de fonctionnement écoulé (depuis la dernière remise à zéro voir bouton « **SET / RESET** »).

Bouton « KM / MILE »:

Sélection de l'unité de mesure des différents totalisateurs de distance parcourue (**ODO / TRIP A** ou **TRIP B**).

Bouton « SET / RESET »:

Permet lors de l'affichage des différents totalisateurs (**TRIP A / TRIP B / HR A / HR B**), leur remise à zéro (appui 1 seconde, contact mis, moteur à l'arrêt) et l'ajustement de l'heure.



Équipement intérieur / fonctions / commande (détail)

Combiné d'instrumentation (détail)

	Témoin de fonctionnement de l'indicateur de direction côté droit
	Témoin de feux de croisement ou direction assistée « EPS » (suivant équipement)
	Témoin d'engagement de la vitesse avant lente (voir p. 30)
	Témoin d'engagement de la vitesse avant rapide (voir p. 30)
	Témoin d'engagement du neutre (voir p. 30)
	Témoin d'engagement de la marche arrière (voir p. 30)
	Témoin de fonctionnement de l'indicateur de direction côté gauche
	Témoin de feux de route
	Témoin d'engagement du frein à main (voir p.29)
	 Témoin de pression d'huile. Arrêt impératif en cas d'allumage (voir p.38)
	 Témoin de défaut moteur, fonctionnement en mode dégradé
	Témoin d'engagement du frein de parking de l'inverseur (voir p. 30)

 Témoin de pression d'huile, arrêt en sécurité impératif pour vérification et / ou complément du niveau d'huile (voir p.38). En cas de persistance, ne plus utiliser le véhicule et faire vérifier celui-ci par un concessionnaire agréé sans délai.

 Témoin de défaut moteur, s'allume à la mise sous contact. En cas d'allumage en cours de route, signale une anomalie dans la gestion moteur (fonctionnement en mode dégradé, avec perte de puissance). Faire vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.



Combiné d'instrumentation (détail)



Jauge alternative de niveau de carburant et de température moteur ⚠ :



Indique, moteur tournant ou contact mis, toutes les 14 secondes environ, le niveau de carburant sur 5 segments.

Lors du passage sur le dernier segment inférieur la quantité restante dans le réservoir est d'environ 5 litres.



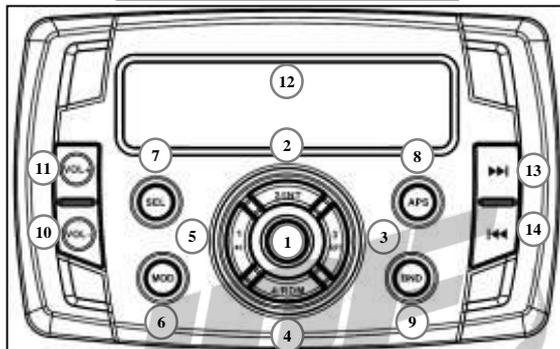
Indique, moteur tournant ou contact mis, toutes les 14 secondes environ, la température du liquide de refroidissement. En cas de clignotement rapide de la jauge (5ème segment supérieur allumé), procéder en sécurité à l'arrêt du véhicule et au contrôle du niveau de liquide de refroidissement tel que décrit p.39.

En cas de niveau correct, procéder à la vérification du fusible de moto-ventilateur de refroidissement (voir p.54), le remplacer en cas de détérioration.

Si malgré les conformités du niveau et du fusible de moto ventilateur, l'anomalie persiste, ne plus utiliser le véhicule et confier sa vérification à un concessionnaire agréé.

Équipement intérieur / fonctions / commande (détail)

Systeme audio



Rep.	Désignation	Rep.	Désignation
1	Bouton de commande marche / arrêt	8	« APS » Recherche des fréquences radios avec un signal de puissance suffisante et mémorisation automatique
2	« INT » Présélection N°2 en mode AM/FM- En mode USB, lecture des 10 premières secondes de chaque morceau, arrêt de la fonction par nouvel appui	9	« BDN » Choix AM/FM et présélections: 12 présélections FM (FM1-FM2-FM3) / 8 présélections AM (AM1-AM2)
3	« RPT » Présélection N°3 en mode AM/FM-Fonction « repeat » en mode USB ou Bluetooth	10	« VOL - » Diminution du volume sonore, ajustement des valeurs d'heures et minutes, de tonalités (graves, aigus), mise en et hors fonction du Loudness et réglage de la balance
4	« RDM » Présélection N°4 en mode AM/FM-Fonction lecture aléatoire en mode USB ou Bluetooth	11	« VOL + » Augmentation du volume sonore + ajustement des valeurs d'heures et minutes, de tonalités (graves, aigus), mise en et hors fonction du loudness et réglage de la balance
5	▶▶ Présélection N°1 en mode AM/FM-Fonction pause ou lecture en mode USB ou Bluetooth	12	Ecran d'affichage
6	« MOD » :Sélection du mode AM/FM/USB/Bluetooth/auxiliaire	13	▶▶ Mode AM/FM: recherche automatique de la fréquence suivante par appui bref ou long recherche manuelle Mode USB: appui bref passage au morceau suivant ou appui long avance rapide sur morceau en cours
7	« SEL » Bouton d'ajustement de l'horloge, fonction Loudness, réglage tonalité (graves, aigus) et balance	14	◀◀ Mode AM/FM: recherche automatique de la fréquence précédente par appui bref, ou long recherche manuelle Mode USB: appui bref retour au morceau précédent ou appui long retour rapide sur morceau en cours

Équipement intérieur / fonctions / commande (détail)

Systeme audio (suite)

 **Appairage Bluetooth:** le système audio de votre véhicule peut être connecté à tout système média utilisant cette technologie.

- Mettre en marche le système audio du véhicule.
- Sélectionner le mode Bluetooth (BT) à l'aide du bouton « **MODE** ».
- Activer le Bluetooth sur votre système média.
- Lancer une analyse.
- Connecter sur « **HASDA** ».
- En cas de demande d'un code d'appairage, entrer « 0000 ».
- Après appairage, le changement de piste de lecture est actif à partir du système du véhicule.

•  **Mode USB:** compatible formats mp3 et wma.

Affichage de l'heure: l'heure peut être affichée au choix, sous deux formats 12h ou 24h

- Mettre en marche le système audio du véhicule.
- Sélectionner le mode FM à l'aide du bouton « **MODE** ».
- Appui prolongé (2 sec) sur le bouton « **SEL** » puis 4 nouveaux appuis brefs jusqu'à l'apparition de l'affichage « 12 HOUR » ou « 24 HOUR ».
- Choix de l'affichage sur 12 ou 24 heures par appui sur « **VOL -** » ou « **VOL+** ».

Réglage de l'heure (visualisation de l'heure enregistrée par appui long (2 sec) sur BND):

- Sélectionner le mode FM à l'aide du bouton « **MODE** ».
- 2 appuis prolongés (2 sec) successifs sur le bouton « **BND** ».
- Clignotement des heures, ajuster par appui sur « **VOL -** » ou « **VOL+** ».
- 1 appui prolongé (2 sec) sur le bouton « **BND** ».
- Clignotement des minutes, ajuster par appui sur « **VOL -** » ou « **VOL+** ».
- Enregistrement automatique au bout de 5 secondes.



Prises accessoires



Votre véhicule est muni de deux prises auxiliaires accessoires (rep.1;voir localisation p.15).

- ⚠ Capacité maximale de chaque prise: 120W (10A).
- ⚠ Il est fortement conseillé lors de l'utilisation des prises accessoires, de mettre le moteur en route et de conserver les phares éteints.
- ⚠ Les prises ne doivent pas être utilisées pour le fonctionnement d'un allume-cigare.
- ⚠ Lors de l'inutilisation, les protections doivent être remises en place.

Commande d'accélérateur, de frein principal

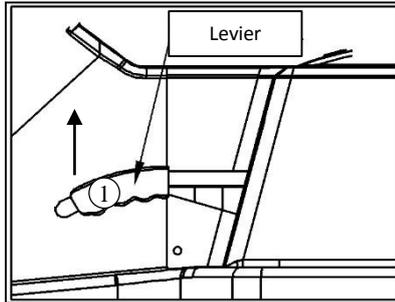


Rep.1: pédale d'accélérateur, assure le contrôle de la puissance moteur et de la vitesse du véhicule

Rep.2: pédale de frein, assure la mise en œuvre du système de freinage.

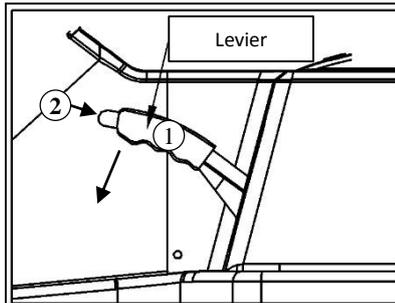
- ☹ Les pédales de frein et d'accélérateur ne doivent en aucun cas être actionnées simultanément sous risque d'échauffement du système de freinage, d'incendie et / ou de perte d'efficacité ou de contrôle du véhicule pouvant conduire à un accident et des blessures graves et / ou décès.
- ☹ Toute constatation d'un allongement brutal de la course de la pédale de frein et/ou d'une inefficacité d'immobilisation doit conduire à l'arrêt d'usage et à la vérification sans délai du véhicule par un professionnel.
- ☹ Toute constatation de non retour de la pédale d'accélérateur doit conduire à l'arrêt d'usage et à la vérification sans délai du véhicule par un professionnel.

Commande de frein à main



La mise en place du frein à main s'effectue par une traction du levier rep.1 vers le haut. L'action du frein à main doit se faire sentir au bout de 20 mm de course (signalisation au combiné d'instrumentation voir p.23).

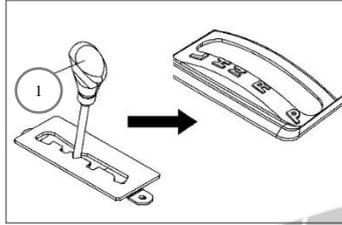
ⓧ Toute constatation d'un allongement brutal de la course et/ou d'une inefficacité d'immobilisation du véhicule doit conduire à la vérification sans délai du véhicule par un professionnel.



L'enlèvement du frein à main s'effectue par une légère traction du levier rep.1 vers le haut simultanément à une pression sur le bouton rep.2 et en accompagnant le levier vers sa position basse.

ⓧ Veiller au complet enlèvement du frein à main avant de débiter tout parcours : risque d'échauffement du système de freinage, d'incendie et / ou de perte d'efficacité du freinage, de perte de contrôle du véhicule pouvant conduire à un accident et des blessures graves et / ou décès.

Levier de sélection de gamme



Votre véhicule est équipé d'un mécanisme d'inversion de marche, de changement de gamme et de frein de parking à 5 positions.

Position marche avant lente: « L » symbolisée au combiné d'instrumentation par un voyant de couleur orange voir p.23.

Position marche avant rapide: « H » symbolisée au combiné d'instrumentation par un voyant de couleur orange voir p.23.

Position neutre: « N » symbolisée au combiné d'instrumentation par un voyant de couleur verte voir p.23.

Position marche arrière: « R » symbolisée au combiné d'instrumentation par un voyant de couleur rouge p.23.

Position parking: « P » symbolisée au combiné d'instrumentation par un voyant de couleur rouge voir p.23.

N.B: l'immobilisation du véhicule en position « P » étant assurée par un crabotage mécanique, son désengagement peut s'en trouver difficile lors de l'utilisation en déclivité prononcée. Préférer dans ce cas l'utilisation du frein de parking (voir p.29) en s'assurant de la parfaite immobilisation du véhicule.

⚠ Sous peine de détérioration importante de la boîte de vitesse, le changement de n'importe quel rapport engagé (L/H/N/R/P) vers n'importe quel autre rapport (L/H/N/R/P) ne doit être effectué que :

- moteur strictement au ralenti.
- véhicule strictement à l'arrêt.
- en dégageant le levier vers la droite préalablement à tout mouvement et en s'assurant de son parfait engagement dans la crémaillère avant remise des gaz (sauf position P et N): la remise des gaz après un changement de gamme doit être effectué de manière progressive. En fonction de la position des pignons internes, leur réengagement peut générer un bruit mécanique sec, au caractère normal et sans gravité.

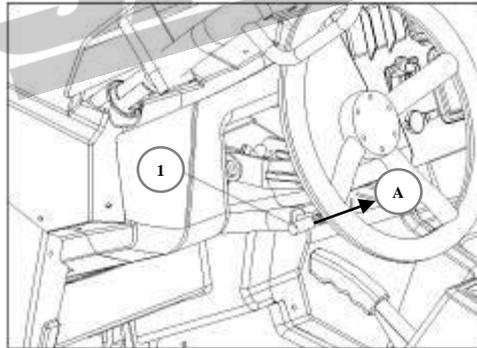
Réglage de la colonne de direction

Votre véhicule est équipé d'un mécanisme de réglage de la colonne de direction qui permet d'ajuster le hauteur et / ou d'accéder plus aisément au poste de conduite (levier rep.1 situé à gauche ou à droite du volant en fonction de l'équipement).

La montée du volant s'effectue automatiquement lors de la manœuvre du levier rep.1 dans la direction « A ».

Pour ramener le volant à la position souhaitée, le raccorder en tenant tiré le levier rep.1 dans la direction de « A » et le relâcher dès le réglage souhaité obtenu.

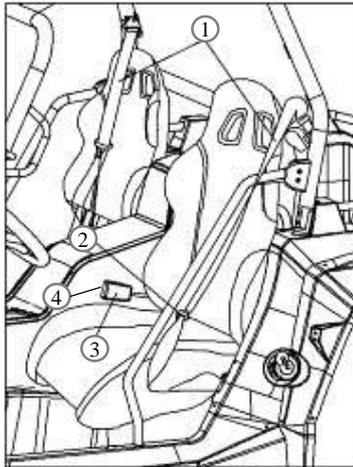
-  Toute opération de réglage du volant ne doit être effectuée que véhicule strictement arrêté.
-  Toute défaillance telle que non immobilisation du volant après relâchement du levier rep.1 doit conduire à la vérification sans délai du véhicule par un professionnel.



Équipement intérieur / fonctions / commande (détail) ☹

Ceinture de sécurité

- ☹ Les ceintures de sécurité diminuant le risque d'éjection et de blessures en cas de choc, leur verrouillage, avant de débiter tout parcours, est à ce titre obligatoire pour le conducteur et son passager éventuel.
- ☹ Toute anomalie de fonctionnement et/ou état des enrouleurs et/ou point d'accroche et / ou de verrouillage et / ou détérioration des ceintures, doit conduire, sans délai à la vérification du dispositif par un professionnel et à la correction de l'anomalie.
- ☹ La taille et morphologie des occupants doit être telle que le passage de la ceinture soit au niveau du thorax et de l'épaule extérieure, et n'entre en aucun cas en contact avec le cou et / ou la tête.



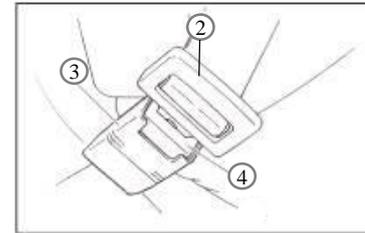
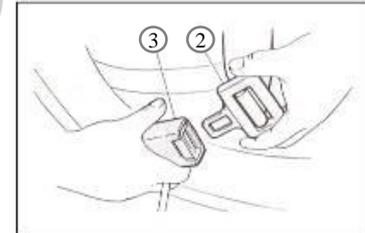
Enrouleurs de ceinture (rep.1)
Boucle d'accroche (rep.2.)
Point d'accroche (rep.3)
Bouton de déverrouillage (rep.4)

Verrouillage de la ceinture

Amener la boucle rep.2 dans le point d'accroche rep.3 jusqu'à complet engagement.

Déverrouillage de la ceinture

Appuyer sur le bouton rep.4 jusqu'à libération de la boucle rep. 2.

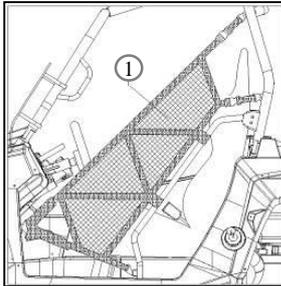


Équipement intérieur / fonctions / commande (détail) ☹

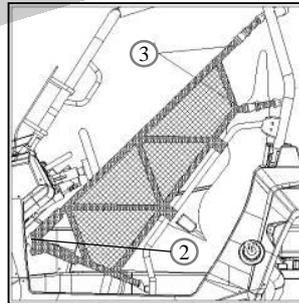
Filets de protection, barre de maintien passager

- ☹ Les filets latéraux de protection (rep.1) diminuant le risque de sortie du corps, des jambes ou des bras du véhicule et le risque d'introduction de corps étrangers dans l'habitacle, leur verrouillage (rep.2) est à ce titre obligatoire avant de débuter tout parcours.
- ☹ Leur tension adéquate doit être vérifiée régulièrement et ajustée si nécessaire à l'aide des boucles de tension (rep.3).
- ☹ Toute anomalie constatée sur les points de verrouillage ou de réglage de tension (rep.2/3) ou détérioration du ou des filets (rep.1), doit conduire, sans délai, à la vérification du dispositif par un professionnel et à la correction de l'anomalie.
- ☹ La morphologie et taille du passager doit lui permettre, dos calé dans le siège et pieds posés à terre, d'appréhender et de maintenir la barre de maintien passager (rep.4).

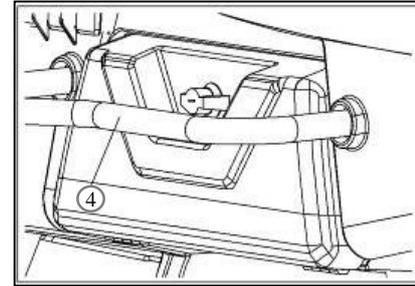
Filets de protection (rep.1)



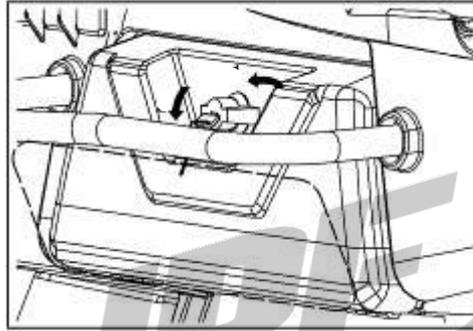
Dispositif de verrouillage (rep.2)
et réglage tension (rep.3)



Barre de maintien passager (rep.4)



Boîte à gants



La serrure de boîte à gants fonctionne avec la clé accessoire livrée avec le véhicule.

- Déverrouillage: tourner la clé dans le sens antihoraire, tourner le loquet dans le sens antihoraire pour procéder à l'ouverture de la trappe de boîte à gants.
- Verrouillage: refermer la trappe de boîte à gants, tourner le loquet puis la serrure dans le sens horaire.

⚠ La sécurité et / ou l'intégrité du contenu de la boîte à gants ne pouvant être assurée, il est fortement déconseillé d'y entreposer des objets ou documents de valeur.

Inspection quotidienne ou périodique (sommaire)

Dans le but de préserver votre sécurité, celle de votre passager éventuel et des autres usagers, tout parcours ne doit être réalisé qu'avec un véhicule en parfait état de marche et entretenu conformément au code de la route. En cas de doute sur la façon de procéder aux différents contrôles de sécurité et/ou de bon fonctionnement du véhicule, à l'interprétation de leur résultat ou à la correction de situations paraissant anormales, se rapprocher de votre concessionnaire.

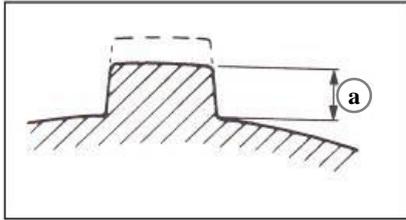
Les périodicités sont formulées à titre d'information, elles sont à réduire en cas d'usage sévère (environnement boueux, poussiéreux, températures élevées).

Vérification de l'état et pression des pneumatiques (à chaque parcours)	page 36
Vérification de l'état des garnitures et fluide de freinage (périodicité 300 km)	page 37
Vérification du niveau de lubrifiant moteur (périodicité 500 km)	page 38
Vérification du niveau de liquide de refroidissement moteur (périodicité 500 km)	page 39
Vérification du niveau de carburant (à chaque parcours)	page 40
Vérification de la signalisation sonore et lumineuse (à chaque parcours)	page 41
Vérification du fonctionnement des enrouleurs de ceinture et filets (à chaque parcours)	
Vérification du verrouillage des filets latéraux (à chaque parcours)	
Course et consistance de la pédale de frein et retour au neutre du frein à main (à chaque parcours)	
Absence de jeu perceptible dans l'ensemble de la direction (à chaque parcours)	

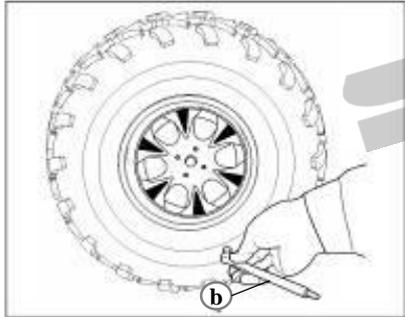


Inspection quotidienne ou périodique (détail)

Vérification de l'état et de la pression pneumatiques



Tout pneumatique dont la profondeur de relief est inférieure à 6 mm (côte « a ») sur figure ci-contre et / ou présentant des blessures doit être remplacé. Différence maximale d'usure entre les pneumatiques d'un même essieu: 5 mm.



Le relevé de pression s'effectue pneumatiques froids (moins de 2 km de roulage), à l'aide de la jauge fournie (voir p.52) ou de tout autre instrument adapté :

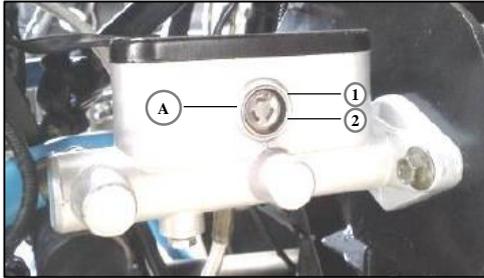
Pression minimale AV/AR 0,48 bar (7 PSI)

Pression recommandée AV/AR 0,62 bar (9 PSI)

Pression maximale AV/AR 0,76 bar (11 PSI)

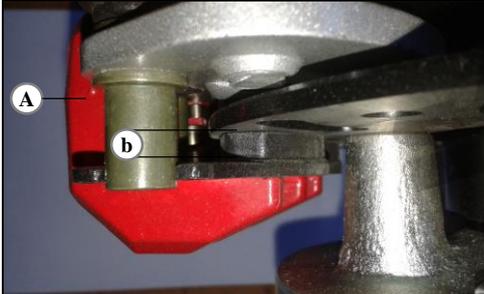
Inspection quotidienne ou périodique (détail)

Vérification du niveau fluide de freinage et de l'état des garnitures de frein



Le niveau du fluide de freinage est aisément visible par le passage de roue avant gauche. La lucarne rep. « A » ne doit laisser apparaître qu'une bulle dans sa partie haute (rep.1).

-  Une baisse brutale du niveau (rep.2) est le signe d'une défaillance du circuit de freinage, le véhicule ne doit plus être utilisé avant son inspection et la correction de l'anomalie.
Liquide de frein à utiliser: DOT3 provenant d'un récipient scellé.



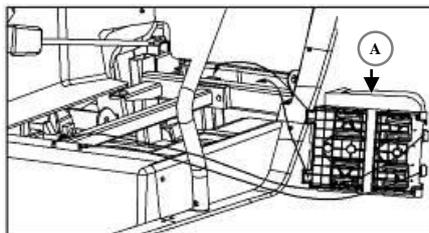
L'épaisseur résiduelle des plaquettes externes est visible à travers les ouvertures des jantes. En aucun cas, la cote « b » ne doit être inférieure à 2 mm sur chacun des 4 étriers (rep. «A») de roues avant et arrière.

-  L'apparition d'un bruit métallique de friction, lors des phases de freinage, est le signe d'une usure avancée des garnitures de frein, le véhicule ne doit plus être utilisé avant son inspection et la correction de l'anomalie.

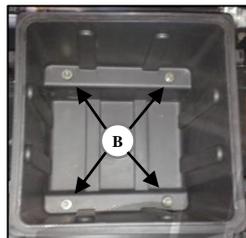
 **La vérification, le maintien d'un niveau correct du fluide de freinage et la surveillance de l'épaisseur résiduelle des garnitures de frein de service, dépendant essentiellement des conditions d'utilisation, incombe à l'utilisateur du véhicule. La garantie ne saurait couvrir les dégâts causés par la non-observation de cette consigne.**

Inspection quotidienne ou périodique (détail) ⚠

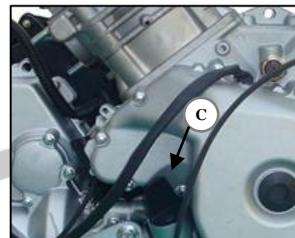
Vérification du niveau de lubrifiant d'huile moteur (intervalle 300 km)



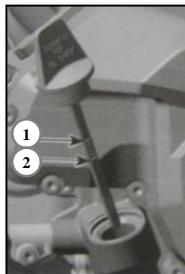
Dépose du siège passager



Bac de rangement



Jauge de niveau huile moteur



⚠ Procédure de vérification du niveau de lubrifiant moteur

Procéder à la mise en route du moteur et le laisser tourner au ralenti 2 à 3 minutes.

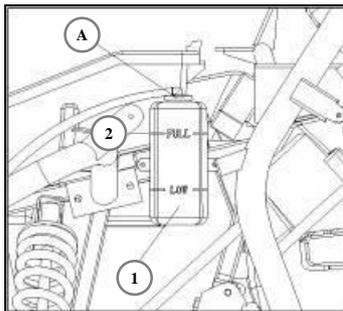
Arrêter le moteur, attendre 5 minutes et procéder durant ce temps à l'enlèvement du siège passager (rep.A), à la dépose du bac de rangement (couvercle + 4 vis rep.B) afin d'accéder à la jauge (rep.C). Dévisser la jauge, l'essuyer et la revisser complètement, la dévisser à nouveau afin d'effectuer la lecture du niveau d'huile qui doit se trouver dans la zone quadrillée (rep.1 et rep.2 ci-contre).

Qualité huile à utiliser en cas de complément: SAE10W40 / Différence entre mini et maxi: 300 ml.

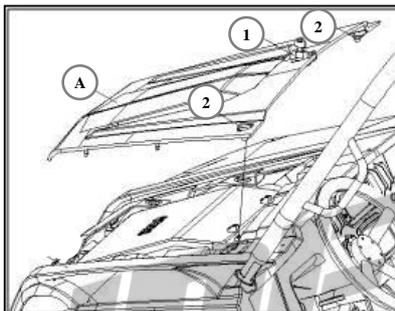
⚠ La vérification et le maintien d'un niveau correct de lubrifiant moteur incombe à l'utilisateur du véhicule. La garantie ne saurait couvrir les dégâts moteur liés à l'utilisation du véhicule avec un niveau d'huile insuffisant.

Inspection quotidienne ou périodique (détail) ⚠

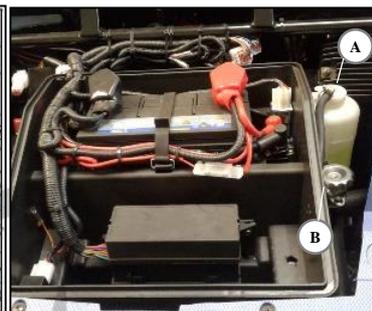
Vérification du niveau de liquide de refroidissement



Visualisation du niveau fig.1



Dépose du capot avant pour complément fig.2



Remplissage vase d'expansion fig.3

Le niveau de liquide de refroidissement moteur est aisément visible par le passage de roue avant gauche. Repérer le vase d'expansion rep. « A », le niveau devant se situer entre les rep.1 (mini) et rep.2 (maxi) (voir fig.1).

Dans le cas d'une nécessité de complément, se reporter aux figures N°2 et N°3:

Dépose du capot avant « A » fig.2:

- Déverrouiller avec la clé accessoire la serrure rep.1 et les loquets rep.2.
- Désengager l'arrière du capot en le soulevant de ses pions de fixation latéraux puis désengager l'avant en le ramenant vers soi.

Complément de liquide de refroidissement « A » fig.3

- Ouvrir le vase d'expansion rep. « A » et procéder au complément (voir vérification du niveau fig.1).
- Refermer soigneusement le bouchon et procéder à la remise en place du capot avant.



N'utiliser qu'un mélange compatible avec les circuits aluminium et possédant une protection antigel jusqu'à -30°C



En cas d'appoints répétés, faire vérifier le véhicule sans délai par un concessionnaire agréé.

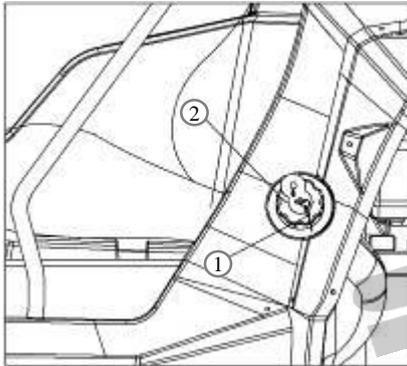
Ne jamais procéder à l'ouverture du bouchon de radiateur moteur chaud (rep. « B » fig.3) risques de brûlures graves. En cas de nécessité d'ouverture du bouchon de radiateur, temps minimum d'attente après l'arrêt du moteur: 30 mins

La vérification et le maintien d'un niveau correct de liquide de refroidissement moteur incombe à l'utilisateur du véhicule. La garantie ne saurait couvrir les dégâts moteur liés à l'utilisation du véhicule avec un niveau de liquide de refroidissement insuffisant.

Inspection quotidienne ou périodique (détail) ⚠

Vérification du niveau de carburant / remplissage

Avant de débuter tout parcours, s'assurer de la présence, en quantité suffisante de carburant (voir p.24).



Ouverture du bouchon: à l'aide de la clé de contact (rep.1), déverrouiller la serrure dans le sens horaire puis tourner le bouchon (rep.2) dans le sens antihoraire. Procéder de manière inverse pour la fermeture.

Carburant recommandé: SP 95, capacité globale du réservoir 30 litres dont 5 litres de réserve

⚠ En cas d'utilisation de bidons pour le stockage carburant, veiller à la compatibilité de ceux-ci avec les hydrocarbures. Risque d'avarie mécanique importante en cas de non-respect (dilution du contenant dans le carburant).

⚠ Remplissage du réservoir à carburant à effectuer impérativement (risque d'incendie et/ou d'explosion):

- Moteur arrêté, contact du véhicule éteint.
- En l'absence de toute source de chaleur excessive, de flamme vives, d'étincelle ou d'usage de téléphone cellulaire.
- En évitant toute projection de carburant sur les zones chaudes du véhicule.

Inspection quotidienne ou périodique (détail)

Vérification (sans représentation graphique)

Vérification de la signalisation sonore et lumineuse:

Fonctionnement: feux de position, feux de croisements, feux de route, feux stop, indicateurs de changement de direction, feux de détresse, avertisseur sonore.

Vérification du fonctionnement des enrouleurs de ceinture et verrouillage des filets latéraux:

S'assurer du complet retour des enrouleurs de ceinture, du fonctionnement correct des points de verrouillage (ceinture et filets), de l'absence de détérioration (ceintures et filets), de la bonne tension (filets).

Vérification du frein de service et retour du frein à main

S'assurer de la conformité de la course et consistance de la pédale de frein de service et du complet retour au neutre du frein à main.

Vérification de la direction

Les éléments constitutifs du train avant étant des organes particulièrement sollicités en usage hors route, il est impératif de s'assurer de l'absence de jeu anormal dans l'ensemble de la direction par un mouvement alternatif du volant afin de déceler d'éventuelles anomalies.



Démarrage et conduite

Avertissements importants

 Avant toute utilisation, il est impératif d'avoir pris connaissance du mode opératoire du véhicule contenu dans le présent manuel et de s'être familiarisé avec les différents organes de commande. Les conseils de conduite présents dans ce manuel ont été érigés de façon à aider la prise en main de votre véhicule. Ils ne sauraient en aucun cas remplacer la formation d'un professionnel, l'expérience ou le bon sens.

 L'arceau de sécurité, même équipé d'un toit, ne pouvant empêcher l'intrusion de corps étrangers (pierre, branches), porter et imposer au passager éventuel, un équipement de protection approprié : casque homologué, gants, lunettes, blouson, pantalon, bottes et porter, lors de la conduite, une attention toute particulière à ces éventuelles intrusions. Garder les différentes parties du corps à l'intérieur du véhicule, ne jamais utiliser l'arceau comme barre de maintien, risque de blessures graves par écrasement.

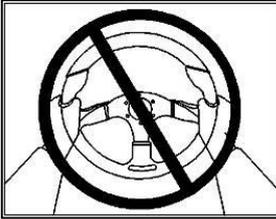
 Procéder systématiquement au verrouillage de la ceinture de sécurité et des filets de protection (conducteur et passager), veiller à l'utilisation correcte de la barre de maintien passager par le passager éventuel (voir p33).



Démarrage et conduite

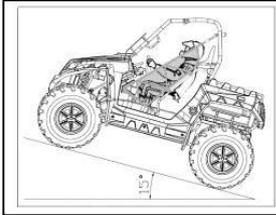
Avertissements importants

 La conduite de ce véhicule nécessite un apprentissage, ne jamais conduire au delà de ses capacités (expérience, condition physique) et compte tenu des circonstances de roulage (adhérence, devers, pentes, reliefs, visibilité, fréquentation).



 Lors de la conduite, toujours garder, pour une parfaite maîtrise du véhicule, les deux mains sur le volant.

 Lors de la conduite, ne jamais laisser les pouces à l'intérieur du volant, les vives réactions du volant pouvant se produire lors de circulation sur sol pierreux ou en présence d'ornière, sont susceptibles de provoquer des blessures.



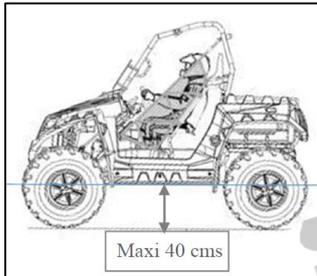
 Afin de limiter le risque de retournement / renversement :

- Toujours aborder et franchir les montées parallèlement au sens de la pente.
- Toujours aborder et franchir les descentes parallèlement au sens de la pente.
- Ne jamais accélérer brusquement lors des montées (déclivité maximale: 15°).
- Ne jamais freiner brusquement lors des descentes (déclivité maximale: 15°).
- Toutes les manoeuvres en déclivité doivent se faire à allure réduite.

Démarrage et conduite

Avertissements importants

 La conduite de ce véhicule nécessite un apprentissage, ne jamais conduire au delà de ses capacités compte tenu des circonstances de roulage (adhérence, devers, pentes, reliefs, visibilité, fréquentation).



En cas de traversée de gué autorisée, reconnaître la profondeur (maxi admissible 40 cm), la nature du fond, les obstacles éventuels, la présence d'une issue de sortie. Il est conseillé, durant cette phase, de procéder au déverrouillage de la ceinture de sécurité (conducteur + passager éventuel) et de maintenir une allure aussi faible que possible mais constante.

Dès la fin de la traversée, procéder à la remise de la ceinture de sécurité (conducteur + passager éventuel). L'efficacité du freinage étant fortement réduite après un passage de zone humide, il convient de procéder au séchage des disques et plaquettes de frein en procédant à de légers freinages successifs jusqu'au retour des performances de freinage initiales.

 La garantie ne saurait couvrir les dégâts moteur et/ou transmission liés au non-respect des consignes citées concernant les traversées de gué (risque de compression hydraulique, usure prématurée des mécanismes de transmission et d'embrayage).

AVERTISSEMENT IMPORTANT

Du soin apporté au respect de cette consigne dépendront essentiellement les performances et la fiabilité futures de votre Odes Pro Raider 800.

Durant les 500 premiers kilomètres ou 30 heures de fonctionnement

Respecter une vitesse maximale de 50 km/h.

Eviter l'utilisation à pleine charge.

Eviter les opérations de remorquage.

Eviter les longs parcours à vitesse et charge stabilisées.

Faites varier fréquemment vitesse et charge.

Procéder à des phases de refroidissement de 15 mn toutes les heures de marche.

Procédure de treuillage

-  Les opérations de treuillage représentent un risque accru d'accident, de blessures graves et/ou de décès.
-  Toujours porter des gants et manipuler le câble par sa poignée textile.
-  Toute opération de treuillage ne doit être réalisée que par un adulte responsable et formé.
-  Eloigner, d'au moins 20 mètres de la zone de treuillage, toute personne ou animal.
-  Ne jamais rester dans l'axe du câble pendant l'opération de treuillage.
-  Remplacer sans délai tout câble dont la fiabilité ne serait plus assurée (rupture de brin, plis, corrosion).
-  Toujours conserver un minimum de 5 spires enroulées sur le tambour lors du déroulage du câble.
-  Porter une attention particulière aux déplacements des véhicules lors des opérations de treuillage.
-  Le treuil ne doit jamais être utilisé comme moyen de levage matériel, de personnes ou d'animal.
-  Ne jamais dépasser la capacité maximale du treuil, durée de fonctionnement ininterrompue: max. 1 min.
-  En cas de doute sur l'utilisation du treuil en toute sécurité, confier cette opération à un tiers qualifié.



Treuil EWP 3500: si équipement du véhicule (caractéristiques)

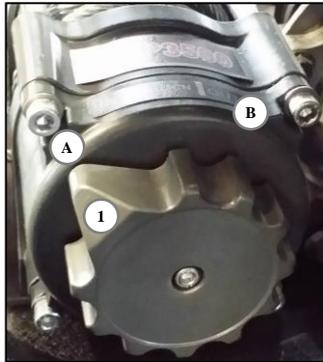
Capacité de traction (kg / 1 ^{ère} couche)	1588	Dimensions hors tout (Longueur x largeur x hauteur mm)	335 x 116 x 112
Tension d'alimentation (V)	12	Poids net (kg)	9,6
Ratio de démultiplication	1:170	Vitesse d'enroulement (m/min) sous charge de: 0 kg / 454 kg / 907 kg / 1588 kg	3,2/2,7/2,3/1,4
Diamètre câble (mm)	5,4	Consommation électrique (A) sous charge de: 0 kg / 454 kg / 907 kg / 1588 kg	20/75/130/200
Longueur câble (m)	12,8	Capacité de traction (kg) / couches N°1 à N°5	1588/1265 /1052/900/786
Dimensions tambour (Dia. x L mm)	37 x 80	Longueur totale d'enroulement cumulée (m) couche N°1 à N°5	1,8/4,1/6,7/9,5 /12,8

N.B: caractéristiques données à but indicatif, dans le cadre d'une utilisation sans poulie de renvoi (mouffle) et sous réserve d'erreur typographiques ou de changement d'équipement véhicule.



Procédure de treuillage (suite) ⚠

Le treuil étant un consommateur électrique important il est impératif de faire usage de celui-ci, moteur du véhicule tournant



Molette de commande du crabot



Télécommande



Prise de télécommande

⚠ Avant toute utilisation:

Procéder à la vérification de la position du crabot du tambour (débrayage / embrayage du tambour) selon le mode de sortie de câble désiré:

- électrique avec l'aide d'une tierce personne maintenant une légère traction sur la poignée du câble, molette rep.1 en position « A » (tambour embrayé). Ne jamais dérouler le câble électriquement sans l'aide d'une tierce personne, risque d'enroulement inverse du câble et de dégâts mécaniques importants.

- de façon manuelle, molette rep.1 en position « B », en exerçant une traction sur la poignée de câble en textile.

Si le tambour a été débrayé molette rep.1 en position « B », procéder à la rotation de la molette rep.1 en position « A ».

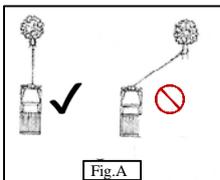
Procéder au branchement de la prise de la télécommande rep.2 sur la prise du tableau de bord rep.3.

Sortie du câble, manœuvrer l'interrupteur vers « OUT », fonctionnement symbolisé par un éclairage vert de la led de fonctionnement.

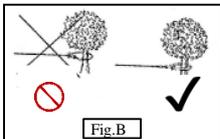
Rentrée du câble et treuillage, manœuvrer l'interrupteur vers « IN », fonctionnement symbolisé par un éclairage rouge de la led de fonctionnement, arrêter le treuillage lorsque le crochet est à 1 mètre du tambour.

Terminer la rentrée du câble de façon manuelle.

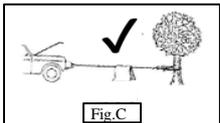
Procédure de treuillage (suite)



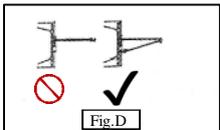
- ✓ Toujours choisir un point d'accroche situé dans l'axe longitudinal du véhicule.
- ⊘ Ne jamais effectuer de treuillage de « biais », risque de surcharge et rupture de câble.



- ✓ Toujours utiliser une sangle de capacité adaptée afin d'assurer l'accroche du câble.
- ⊘ Ne jamais réaliser de nœud coulant avec le câble, risque de déformation permanente et rupture.



- ✓ Afin d'éviter de limiter l'effet de « fouet » en cas de rupture du câble, toujours positionner sur le câble, à environ 2 mètres du crochet, une veste lourde qui ralentira le câble en cas de rupture.



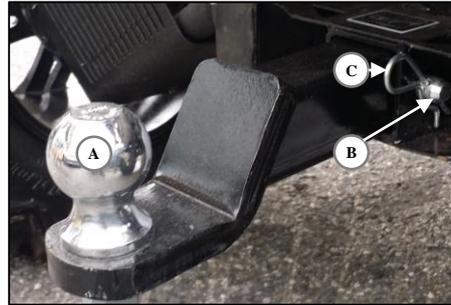
- ⊘ Ne jamais dépasser la capacité maximale du treuil:
- ✓ Utiliser en cas de besoin une poulie de renvoi adaptée et se référer aux instructions du fabricant.



- ⊘ Ce dispositif ne doit en aucun cas être utilisé pour le levage et/ou la manutention:
 - de personnes.
 - d'animaux.
 - de charges.

Traction d'une remorque

 Les opérations de remorquage représentent un risque accru de perte de contrôle, d'accident et de blessures graves et / ou de décès.



Précautions de remorquage :

Ne jamais dépasser 50 kg de poids sur la flèche.

Ne jamais dépasser 385 kg de poids remorqué (remorque + chargement).

Traction sur voie publique: respecter la réglementation en vigueur et les indications du certificat d'immatriculation.

Vérifier la bonne fixation du dispositif d'attelage: serrage de la boule (rep.A), engagement de l'axe de maintien (rep.B) et mise en place de la goupille (rep.C). Toute anomalie constatée doit conduire à l'interruption immédiate de l'opération de remorquage et à la correction de l'anomalie.

La charge tractée affecte significativement le comportement routier du véhicule (notamment distance de freinage, maniabilité du véhicule).

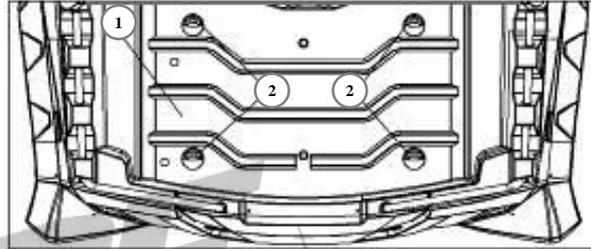
Réduire considérablement la vitesse lors des opérations de remorquage et afin de limiter les risques d'usure et / ou de détérioration prématurée de la transmission (notamment garnitures d'embrayage et courroie) il est également conseillé d'utiliser la gamme courte lors de ces opérations. Se référer p.30 de ce manuel.

Déposer le dispositif d'attelage après utilisation.



Chargement benne

 Les opérations d'utilisation d'un véhicule chargé représentent un risque accru de perte de contrôle, d'accident et de blessures graves et / ou de décès.



Précautions de chargement :

Le non-respect des consignes suivantes peut causer des blessures graves ou la mort.

Ne jamais transporter de personnes ou d'animaux dans la benne (rep.1).

Poids admissible dans la benne : 100 kg.

La charge transportée affecte significativement le comportement routier du véhicule (notamment rayon de braquage sur sol adhérent, distance freinage, roulis, performances globales du véhicule).

Réduire considérablement la vitesse lors des opérations de transport de charge.

La charge doit être correctement centrée, latéralement dans la benne et au plus proche, longitudinalement, de l'habitacle.

La charge doit être positionnée au plus bas dans la benne.

La charge doit être correctement arrimée dans la benne à l'aide des crochets rep.2 pour éviter tout mouvement intempestif.

Outillage de bord

Votre véhicule est livré avec une trousse à outils comprenant:

- Une pince universelle
- Un tournevis réversible 2 embouts (fente tournevis / cruciforme Pozidriv)
- Un jeu de clé mixte: 10 mm/13 mm/15 mm/17 mm
- Un jeu de clé six pans creux: 4mm / 5 mm / 6 mm
- Un contrôleur de pression pneumatique (voir p.36)



Procédure de lavage-stockage

LAVAGE :

Le respect des conseils et consignes ci-dessous vous permettra de conserver à votre véhicule toute sa finition originale.

Sont à proscrire :

L'utilisation d'un nettoyeur haute pression.

Le lavage du véhicule lorsque celui-ci est en plein soleil.

Les « polish » classiques de type automobile et contenant des substances abrasives (altération des revêtements de pièces plastiques).

L'application de produit anti goudron ou tout autre substance à base d'hydrocarbure sur les pièces plastiques (capot, carénage, benne, pare brise suivant équipement).

Les lavages à l'eau chaude lors des opérations de dessalage (zones côtières, conditions hivernales), l'eau chaude accentuant le pouvoir corrosif du sel.

Sont à privilégier :

L'utilisation d'un jet d'eau à pression domestique, d'une brosse douce et d'un détergent spécifique automobile.

Un rinçage fréquent à l'eau froide, en cas d'usage hivernal (salage des routes) ou d'utilisation en zone côtière (embruns).

L'utilisation de nettoyeur plastique automobile pour le nettoyage des éléments plastiques intérieurs et extérieurs.

STOCKAGE : non utilisation du véhicule pour une période supérieure à un mois

Procéder à un lavage minutieux du véhicule ainsi qu'à son complet séchage et procéder ou faire procéder au graissage des points d'articulation et de transmission tels que repris dans la table de maintenance (voir p.56).

Procéder ou faire procéder à la dépose des bougies d'allumage et à l'introduction de 2cl de lubrifiant moteur (10W40) dans chaque cylindre, effectuer des rotations moteur (bougies déposées des culasses, connectées aux antiparasites et mises à la masse) par une action du démarreur pendant 3 secondes et procéder à la repose des bougies et la reconnexion des antiparasites.

Procéder ou faire procéder à l'aide d'un chargeur adapté, à une charge complète de la batterie et à une mise à pression des pneumatiques (voir p.36).

Stocker le véhicule dans un endroit sec et ventilé, sans frein à main, roues hors sol, réservoir plein.

En cas d'utilisation d'une bâche de protection, n'employer qu'une bâche spécifiquement prévue à cet effet et correctement ventilée.

Procéder, lors de la remise en route, à une charge batterie complète, à la vérification de la pression pneumatique.

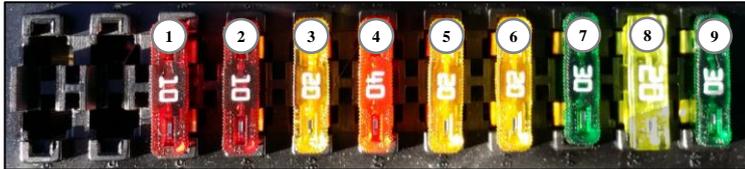
En cas d'arrêt prolongé supérieur à un mois, il est impératif de procéder, mensuellement, à une charge complète de la batterie.

La garantie ne couvre pas les dommages à la batterie.



Procédure de contrôle et remplacement d'un fusible

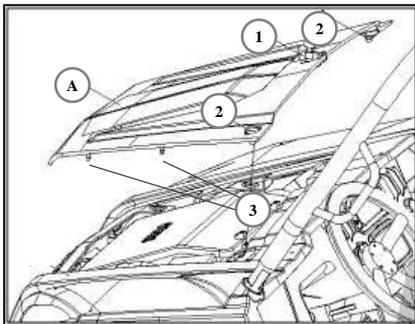
-  Ne jamais remplacer un fusible endommagé par un fusible de valeur supérieure ou tout autre conducteur : risque d'incendie. Déterminer, et remédier à la cause de la détérioration du fusible avant d'en effectuer son remplacement. Si le fusible remplacé est immédiatement endommagé, n'utiliser le véhicule que si le circuit hors fonctionnement n'est pas indispensable à une conduite en toute sécurité et dans le respect du code de la route. Accès à la boîte à fusibles voir p.55 pour l'ouverture du capot avant et du compartiment batterie / boîte à fusibles (rep.4).
-  Pour toute intervention sur les fusibles, veiller à arrêter le moteur et couper le contact.



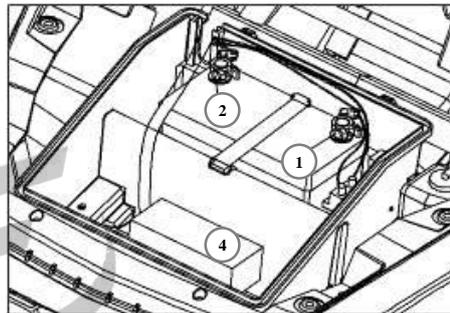
N° fusible	Couleur	Circuit(s) protégés	Valeur (A)
1	Rouge	Relais fonction blocage de différentiel + combiné d'instrumentation + injection carburant	10
2	Rouge	Relais fonction 2 ou 4 roues motrices	10
3	Jaune	Prises accessoires	20
4	Orange	Direction assistée (suivant équipement)	40
5	Jaune	Rampe de feux leds (suivant équipement)	20
6	Jaune	Indicateurs de direction / feux de détresse / feux stop	20
7	Vert	Motoventilateur de refroidissement	30
8	Jaune	Relais injection carburant / démarreur par absence de pression carburant	20
9	Vert	Relais feux de jour / feux de route / feux de croisement / système audio primaire	30
10	Verre	Alimentation système audio secondaire (fil rouge + permanent)	1
11	Verre	Alimentation système audio secondaire (fil jaune + après contact)	10
-	-	Fusibles de rechange fournis (dans couvercle de boîte): 2x10A – 1x20A – 1x30A	-

Procédure de démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire ⚠

Le démarrage du véhicule avec une batterie auxiliaire ou « booster » est déconseillé, il est préférable de procéder à la recharge de la batterie déchargée en utilisant un chargeur approprié et en respectant les indications du fabricant. Toutefois, et de manière exceptionnelle, le dépannage est possible en respectant scrupuleusement les consignes ci-dessous.



Dépose du capot avant fig.1



Ouverture couvercle d'accès compartiment batterie fig.2

⚠ **Avant toute intervention, couper le contact du véhicule (voir p.17)**

Dépose du capot avant < A > fig.2 et accès à la batterie

Déverrouiller avec la clé accessoire la serrure rep.1 et les loquets rep.2.

Désengager l'arrière du capot en le soulevant de ses pions de fixation latéraux rep.3 puis désengager l'avant en le ramenant vers soi.

Déposer le couvercle d'accès au compartiment de la batterie (2 clips).

⚠ **Connexion de la batterie de secours**

Connecter un câble de section approprié de la borne (+) de la batterie du véhicule rep.1 fig.2 à la borne (+) de la batterie de secours .

Connecter un câble de section appropriée de la borne (-) de la batterie de secours à une masse (élément métallique non peint) du véhicule.

⚠ **Déconnexion de la batterie de secours**

Déconnecter le câble de la borne (-) de la batterie de secours de la masse du véhicule puis de la batterie de secours.

Déconnecter le câble de la borne (+) de la batterie de secours de la borne (+) du véhicule puis de la batterie de secours.

⊘ **Ne jamais connecter la borne (-) de la batterie de secours à la borne (-) de la batterie du véhicule (rep.2 fig.2)**

Prendre garde à ne jamais intervertir les polarités ou créer de court-circuit (contact câble (+) avec une partie métallique du ou des véhicules, ou contact du câble (-) avec une borne positive des batteries du ou des véhicules, risque d'incendie et/ou d'explosion.

Table de maintenance

Les opérations ci-dessous sont à réaliser au premier des termes atteint
(Intervalle kilométrique, temps écoulé ou heures de fonctionnement sans reset).

CONTRÔLES OPERATIONS	Kilométrage	500	2000	4000	6000	8000	10000	12000	14000	16000	18000	20000	22000	24000	26000	28000	30000
	Temps: mois (heures)	2 mois (30)	6 mois (125)	1 an (250)	1,5 an (375)	2 ans (500)	2,5 ans (625)	3 ans (750)	3,5 ans (875)	4 ans (1000)	4,5 ans (1125)	5 ans (1250)	5,5 ans (1375)	6 ans (1500)	6,5 ans (1625)	7 ans (1750)	7,5 ans (1875)
Lubrifiant moteur SAE 10W40 (1850 ml + niveau jauge vissée)	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Jeu aux soupapes (mm) : A froid A/E (0.05-0.08) / (0.10-0.13)	A	-	A	-	A	-	A	-	A	-	A	-	A	-	A	-	A
Bougies d'allumage : NGK DCPR8E ou équivalent	-	-	-	R	-	-	R	-	-	-	R	-	-	R	-	-	R
Filtre à huile (+ nettoyage bouchon magnétique)	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Filtre à air (sur-filtre)	N	N	R	N	R	N	R	N	R	N	R	N	R	N	R	N	R
Filtre à air (élément papier)	C	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R
Filtre à carburant	-	-	-	R	-	-	R	-	-	-	R	-	-	R	-	-	R
Courroie de variateur	-	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R
Masses de variateur	-	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R
Poulies mobiles de variateur (émettrice-réceptrice)	-	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R
Garnitures d'embrayage	-	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R	-	C/R
Réglage de la tringlerie de sélection de gamme et d'inverseur	-	-	C/A/G	-	C/A/G	-	C/A/G	-	C/A/G	-	C/A/G	-	C/A/G	-	C/A/G	-	C/A/G
Lubrifiant boîte inverseur-gammes (SAE 80W90 / niveau)	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Lubrifiant ponts AV/AR (SAE 80W90 / niveau)	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Croisillons de cardan sorties boîte / entrée pont AV-AR (4 points)	G	C/G	C/G	C/G	C/G	C/G	C/G	C/G	C/G	C/G	C/G	C/G	C/G	C/G	C/G	C/G	C/G
Niveau de liquide de refroidissement (-30°C)	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	R	C	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	R	C/A	C/A	C/A
Articulation triangles AV-AR (AV 8 points – AR 12 points)	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G	C/A/G
Rotule de direction / suspension (serrage et état)	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
État / pression pneumatiques AV-AR	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Garnitures de frein AV-AR + Frein de parking	-	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Roulements de roues AV-AR	-	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Câbles de frein à main	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C/R	C	C	C	C	C	C	C
Garde au frein à main (15-20 mm avant action)	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Liquide de frein (DOT3)	A	A	A	A	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A	R	A	A
Canalisations fluide freinage	C	C	C	C	C	C	C	C	A	R	C	C	C	C	C	C	C
Cardan de direction (graisse au savon de lithium)	C	C	C	C	A/G	C	C	C	A/G	C	C	C	A/G	C	C	C	C
Crémaillère de direction (graisse au savon de lithium)	C	C	C	C	C/G	C	C	C	C/G	C	C	C	C	C/G	C	C	C
Boulonnerie fixation trains roulants et pont AV-AR	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A	S/A
Fonctions électriques (éclairage-signalisation)	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R	T/R
Essai routier, vérification fonctionnelle globale	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E

Légende : R = Remplacer C = Contrôler- remplacer si nécessaire G = Graisser S = Contrôler serrage A = Ajuster E = Effectuer T = Test N= nettoyer



Caractéristiques techniques du véhicule

Châssis

Poids à vide	550 kg
Poids total autorisé en charge	885 kg
Longueur X largeur X hauteur	2700 mm X 1725 mm X 1930 mm
Empattement	1900 mm
Largeur de voie avant	1420 mm
Largeur de voie arrière	1340 mm
Garde au sol	360 mm
Suspension AV/AR	Combinés ressort et amortisseur hydraulique
Freinage AV/AR	Disques à commande hydraulique
Frein de parking	Disque à commande par câble
Pneumatiques AV/AR	27x9-14 / 27x11-14
Capacité réservoir à carburant	30 litres (dont 5 litres de réserve)
Carburant	Carburant sans plomb 95

Dans un but d'amélioration continue de ses produits, JPF Distribution et / ou le constructeur se réservent le droit de modifier sans préavis les caractéristiques techniques de ses produits sans toutefois que cela n'entraîne une quelconque obligation de modification des véhicules déjà commercialisés, commandés ou en cours de livraison. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce manuel, JPF Distribution ne saurait être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs typographiques.



Caractéristiques techniques du véhicule

Moteur

Type moteur	Bi-cylindre en V à 91° simple arbre à cames (SOHC)
Cylindrée	800 cc
Refroidissement	Liquide
Alésage	91 mm
Course	61.5 mm
Taux de compression	10.3:1
Puissance maxi C.E (hors C.E)	15 (44) kW
Couple maxi C.E (hors C.E)	27.5 (73) Nm
Alimentation	Injection électronique DELPHI
Régime de ralenti	1250 t/min
Équipement électrique	Génératrice 12V (négatif à la masse) 420W
Batterie	Plomb gel sans entretien 12V45A
Transmission	CVT (variation continue) + cardans avant et arrière
Choix de gamme	Marche avant rapide, lente, neutre, marche arrière, frein de parking
Choix du mode de propulsion	2 ou 4 roues motrices, différentiel avant avec blocage

Dans un but d'amélioration continue de ses produits, JPF Distribution et / ou le constructeur se réservent le droit de modifier sans préavis les caractéristiques techniques de ses produits sans toutefois que cela n'entraîne une quelconque obligation de modification des véhicules déjà commercialisés, commandés ou en cours de livraison. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce manuel, JPF Distribution ne saurait être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs typographiques.



Notes





Les véhicules ODES sont distribués exclusivement par JPF Distribution, Route de Luxembourg L-5670 LUXEMBOURG